



FORMATION

Construire en chanvre - obtenir l'agrément et devenir formateur réseau CenChanvre

En tant que professionnel de la maîtrise d'œuvre, vous savez combien il est essentiel de rester à la pointe des innovations. Notre programme vous offre une immersion complète dans les techniques, normes et applications du chanvre dans la construction. Maîtrisez les spécificités du matériau, de ses performances thermiques à ses qualités acoustiques, en passant par son comportement au feu.

75 %

de satisfaction

COMPÉTENCES CLÉS

- Identifier les caractéristiques et propriétés du chanvre en construction :** pour optimiser son utilisation dans différents contextes en se basant sur les études agronomiques et techniques
- Appliquer les méthodes de mise en œuvre des mortiers et bétons de chanvre :** pour assurer la durabilité et la performance des structures en suivant les protocoles de banchage, décoffrage et enduit
- Évaluer les performances thermiques, acoustiques et mécaniques des matériaux à base de chanvre :** pour garantir la conformité aux normes de construction en utilisant des tests et mesures spécifiques
- Prescrire les solutions adaptées en chanvre pour divers projets de construction :** pour répondre aux exigences environnementales et bioclimatiques en tenant compte des labels, coûts et positionnements sur le marché

PROGRAMME

1^{ère} séquence :

Connaissances générales :

- de la plante à la chènevotte, des bases à l'atout environnemental, tout en respectant le cadre normatif

2^{ème} séquence :

Maîtriser les applications des bétons et mortiers de chanvre :

- application, caractéristiques thermiques/mécaniques, et problématique de la chènevotte

3^{ème} séquence :

Savoir prescrire et recommander le chanvre dans le bâtiment :

- maîtrise argumentaire, coûts, labels, organisation de chantiers, et coordination des corps d'état

MODALITÉS

Présentiel

- Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- Exercices d'application individuels ou en sous-groupes : études de cas, quiz...
- Expérience sensorielle

PUBLICS

- Architecte
- Artisan
- Collaborateur
- Service technique des collectivités

10h30

THÉORIE ●○○○○

PRATIQUE ●●●●○